



LPA-CGR, 40 ANS ET LA VOLONTÉ DE CONTINUER À S’OUVRIR

Stratégie

Environ 230 avocats, répartis dans treize bureaux, et une audace qui le hisse parmi les dix premiers cabinets indépendants français. Fort de ces chiffres, LPA-CGR Avocats fête cette année ses 40 ans. L’occasion de revenir sur les grandes étapes qui ont jalonné son développement ainsi que sur sa stratégie.

Pour sa présidente, Sidonie Fraîche-Dupeyrat, l’essence de LPA-CGR Avocats tient en deux mots : « *Visionnaire et engagé* ». Le cabinet trouve son origine dans la création, en 1983, des structures parisiennes Lefèvre et Pelletier, l’une dédiée au conseil immobilier, l’autre plutôt généraliste. Dix ans plus tard, les deux marques se marient, donnant naissance à Lefèvre Pelletier & Associés (LPA). Une fusion inédite sur le marché français. « *La volonté des fondateurs était de créer une alternative aux cabinets anglo-saxons et américains qui commençaient à s’implanter à Paris, en démontrant qu’une structure française pouvait accéder aux mêmes marchés et avoir des ambitions internationales* », rapporte Martine Blanck-Dap, associée et ancienne présidente du cabinet. Une stratégie qui passe notamment par un élargissement des compétences au corporate ainsi que par un déploiement progressif à l’étranger, avec une première ouverture de bureau à Hong Kong en 1998. Suivront Alger en 2007, Shanghai en 2008 ou encore Casablanca en 2009.

Explorer des territoires

L’idée est simple : s’implanter sur des territoires encore peu investis par les cabinets d’avocats d’affaires, tels que l’Asie et l’Afrique du Nord. « *LPA va constamment chercher ses “océans bleus”, à savoir les endroits ou les secteurs dans lesquels il y a peu de concurrence et où l’on a quelque chose à offrir* », indique Sidonie Fraîche-Dupeyrat. Un peu plus tard, vers 2015, le cabinet décide de s’implanter au

Japon et à Singapour et de développer des bureaux franchisés, notamment en Allemagne (LPA-GGV Munich, Hambourg et Francfort). Puis arrive 2016 et la fusion avec CGR Legal, reconnu dans le domaine des énergies renouvelables. LPA-CGR Avocats est né, avec alors un chiffre d’affaires consolidé de plus de 44 millions d’euros. « *À ce moment-là, la question de la transmission générationnelle était réglée, avec le départ de l’un des fondateurs, et l’organisation de celui du second*, explique Martine Blanck-Dap. *Notre objectif était de poursuivre notre développement sur deux de nos secteurs les plus forts, à savoir l’immobilier et les énergies renouvelables, tout en restant un cabinet pluridisciplinaire.* »

Un tournant décisif pour le cabinet qui, outre l’ouverture de quatre bureaux supplémentaires en 2016, dont Dubaï et au Cameroun, se saisit de l’occasion pour opérer un *rebranding* et communiquer davantage vers l’extérieur, notamment sur sa mixité (50 % de femmes). Côté clientèle, le choix du cabinet reste le même : traiter tous les clients d’un secteur, des grands comptes institutionnels aux groupes bancaires, en passant par les start-up.

En 2019, le cabinet se dote d’une mission – « *Créer ensemble de nouveaux équilibres* » – et de valeurs – engagement, ouverture et collectif. « *Là encore, nous nous sommes appuyés sur notre ADN, car nous étions déjà le premier cabinet français à avoir fait un rapport RSE en 2014* », souligne Sidonie Fraîche-Dupeyrat. À partir de là, un plan stratégique dessinant les contours du métier d’avocat dans dix ans et comportant plusieurs chantiers stratégiques est mis en place. Le premier consiste à poursuivre le développement international, notamment en Afrique. « *Notre ambition est de couvrir toute la zone Maghreb jusqu’à Dubaï, et de descendre davantage en Afrique sub-saharienne* », confie la présidente, avant d’évoquer un autre chantier interne, « *Culture & Talents* », visant, entre autres, à favoriser la diversité et l’insertion sociale.

Des outils digitaux au service des avocats

Troisième priorité, le numérique, avec la mise en place de différents outils, sous la houlette de Joanna Pomian, première directrice du digital au sein d’un cabinet d’avocats français, au moment de son recrutement en 2017. Par ailleurs, le cabinet s’oblige à investir deux secteurs innovants tous les cinq ans. Les derniers en date ? Les mobilités (données, personnes et biens) et les nouveaux développements de la santé.

Dernier axe de développement : les offres transverses, qui comprennent notamment des offres intégrées pour les clients de la structure. « *Dans ce cadre, nous développons des partenariats avec des professionnels tels que des experts techniques et financiers pour certains contentieux, ou encore une agence de communication pour les sujets de gestion de crise en matière environnementale, qui viennent compléter intelligemment nos services*, détaille la présidente. *Dans le même esprit, nous intégrons au cabinet des profils variés, comme, par exemple, un ex-conseiller d’État ou encore une ingénieure.* »

La prochaine étape est, en revanche, plus matérielle, avec un grand plan de travaux pour le vaisseau amiral du cabinet depuis 1996 : l’immeuble du 136, avenue des Champs-Élysées. « *Nous étions en fin de bail, et nous avons le choix de rester ou non*, explique Sidonie Fraîche-Dupeyrat. *Nous avons décidé de rester, ce qui est plutôt audacieux, car nous devons nous renouveler afin que nos locaux reflètent au mieux les nouvelles méthodes de travail.* » Un nouveau défi qui ne devrait pas faire peur à ce cabinet habitué au changement. Prochainement, la gouvernance devrait changer dans le cadre du renouvellement habituel des organes de direction du cabinet, qui est donc en ordre de marche pour les quarante ans qui viennent. CE ■